



DADDI : toujours en pointe et prêt pour la transition

Fidèle à ses valeurs d'innovation, le Groupe DADDI poursuit le développement de ses filières de recyclage. Fers et métaux, VHU, déchets industriels, DEEE, biomasse, papier carton, déchet du bâtiment, bateaux en fin de vie... pour chaque domaine, l'entreprise met en œuvre les meilleures technologies, en respect des normes les plus strictes (ISO 14001, 9001, MASE, Weeelabex). Une stratégie encore illustrée en 2019 par une série de nouveaux investissements et des contrats renouvelés auprès des éco-organismes. Point d'étape.

Créé en 1952, le groupe DADDI emploie désormais 70 personnes et répartit ses activités entre 5 sociétés. Il exploite quatre sites industriels à proximité de l'étang de Berre, poumon économique des Bouches-du-Rhône, et un quatrième à Manosque, pour un foncier total de 90 000 m², dont 7 000 m² couverts. La notoriété de l'entreprise s'est bâtie au travers de ses activités dans le domaine de la collecte, du tri, de la valorisation, du recyclage et du négoce des métaux en France et à l'international. Mais, loin de se reposer sur ses lauriers et avec l'ambition d'être l'industriel de demain, le groupe DADDI a su étendre son expertise vers de nouvelles filières avec le soutien logistique de sa société DATRANS (collecte, transport et location de bennes et de compacteurs).

C'est ainsi qu'avec deux centres de tri (Gignac et Rognac), la société DALOREC se destine au traitement des déchets industriels (biomasse, papier-carton, plastiques, déchets du bâtiment, etc.). « Avant la fin de l'année, notre site de Rognac va recevoir une nouvelle installation semi-mécanisée pour le tri des déchets de chantier, avec crible, tri aéroulrique, cabine de tri, tri optique, courant de Foucault et une presse à balle de 160 tonnes », déclare Thierry Daddi, directeur général du groupe familial. Un investissement destiné à accompagner la montée en puissance de la demande pour le traitement de ce type de déchets.

Installations de pointe

Parallèlement, le site DADDI-SRI de Marignanne, déjà équipé depuis 2 ans d'une installation de pointe pour le traitement des DEEE, renouvelle en 2019 son process de transformation des ferrailles. « Nous allons installer une nouvelle presse-cisaille de 1 400t de capacité et une nouvelle grue Seram

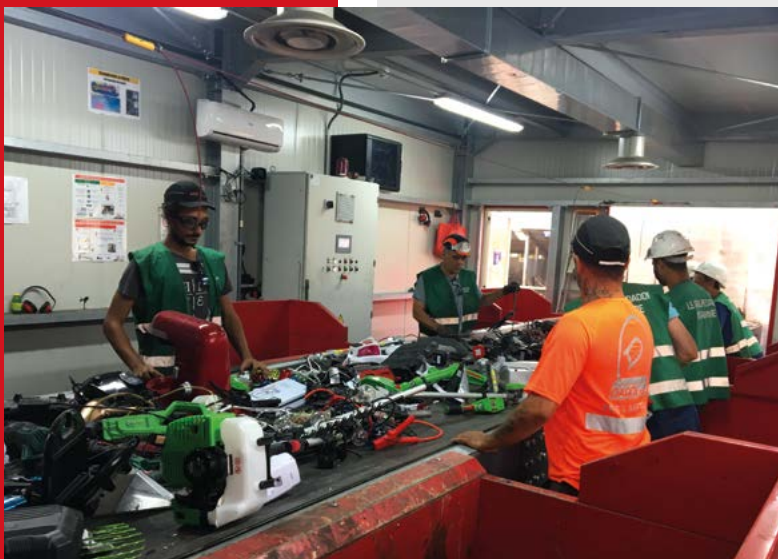


↑ Le site DADDI-SRI de Marignanne renouvelle en 2019 son process de transformation des ferrailles.

pour l'alimenter. Ce process sera complété par un nouveau crible destiné au nettoyage des ferrailles afin d'augmenter la qualité de nos produits », reprend Hervé Daddi. Cet investissement fera de DADDI-SRI un site de traitement des plus aboutis en France.

« Grâce à notre process dernier cri dédiée aux DEEE, nous avons obtenu le label Weeelabex, garantie indéniable de qualité », reprend Hervé Daddi tout en soulignant le récent renouvellement de son contrat avec l'éco-organisme Ecologic pour le traitement et la dépollution des DEEE.

« Et nous venons aussi de remporter l'appel d'offre avec l'éco-organisme APER pour le traitement et la dépollution des bateaux en fin de vie ! », conclut Hervé Daddi. De quoi asseoir le développement et la pérennité du Groupe pour les années à venir.



Nous contacter :
04 42 77 71 01
info.daddi@daddi-metal.com

← La ligne de traitement des DEEE comprend un pré-broyeur, un broyeur, 7 tris optique, 2 courants de Foucault, et une cabine de dépollution en amont avec contrôle et suivi des taux de dépollution.